

Asticou

REVUE D'HISTOIRE DE L'OUTAOUAIS

Cahier n° 38

Juillet 1988



M. et Mme Andrew Leamy, pionniers anglophones de la future ville de Hull. (Anson Gard, *The Pioneers of the Upper Ottawa and the Humors of the Valley*)

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE L'OUEST DU QUÉBEC
C.P. 1007, Place du Portage, Hull, (Québec)
J8X 3X5



La Société historique de l'ouest du Québec publie depuis juin 1968 un cahier périodique, intitulé ASTICOU, premier toponyme de la ville de Hull, consigné par Champlain dans le récit de son premier voyage aux Chaudières le 13 juin 1613. ASTICOU est en effet un mot algonquin qui veut dire "chaudière".

La Société historique de l'ouest du Québec

Succédant à la Société historique du nord de l'Outaouais (1935-1938), la Société historique de l'ouest du Québec s'est fixé dès le début de sa fondation les objectifs suivants:

- a) étudier et faire connaître l'histoire de l'ouest du Québec;
- b) recueillir, classer et conserver tous les ouvrages, documents et objets se rattachant de près ou de loin à l'histoire de la région outaouaise;
- c) exercer, dans les limites de ses capacités, des pressions auprès des corps publics de l'ouest du Québec en vue de l'érection de plaques ou monuments commémoratifs, et de l'aménagement de musées d'intérêt historique régional;
- d) publier sous forme de cahiers périodiques le résultat de ses travaux, et ainsi stimuler la recherche et l'intérêt public à l'égard de l'histoire régionale;
- e) collaborer avec les divers organismes représentatifs de l'Outaouais québécois dans le domaine toponymique et touristique.

La Société historique de l'ouest du Québec exerce son activité surtout dans les cinq comtés suivants du Québec: Pontiac, Hull, Gatineau, Labelle et Papineau. Toutefois, rien ne l'empêche de s'intéresser à l'ensemble du territoire québécois.

COMITÉ DE LA REVUE

Rédacteur: Dr L.-M. Bourgoin, A.M., Ph.D. O.D.

Administration et abonnements: Monique Larouche-Depratto

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Dr Louis-Marie Bourgoin

Vice-président: Ephrem Boudreau

Trésorière: Noëlla Dufresne

Secrétaire: Me Marie-Thérèse Marcil-Bourgoin

Archiviste: Georgette Mantha

Administrateurs: Monique Larouche-Depratto,

Antoinette Boily-McKinnon

Arthur A. Guertin

Jacques Gouin

Marcienne Alie-Skiple

SOMMAIRE

Sommaire	1
Avant-propos	Louis-Marie Bourgoïn 2
Les Indiens de Maniwaki et du St-Maurice	Marcienne Alie 3
Dosithée Simon (1841-1912) sa vie	Edgar Boutet 7
Sa mort et ses funérailles	Le Spectateur 9
Le Lac Leamy	Edgar Boutet 10
La réserve des sauvages à Hull	Edgar Boutet 16
La dispersion et dernière résistance	Edgar Boutet 19
Nos hivers d'autrefois dans l'Outaouais	Edgar Boutet 24
Les hivers d'antan	
Sous la neige	
Les ponts de glace	

AVANT-PROPOS

Les débuts de la présence humaine dans l'Outaouais et la Gatineau soulèvent bien des questions. Nos indiens actuels sont les descendants des premiers arrivants; à ce titre, leur présence est déjà une certaine réponse. L'article de Madame Alie nous éclaire sur la vie de nos indiens de Maniwaki et du St-Maurice.

Dosithée Simon fut un pionnier francophone de notre ville. Son travail et ses activités sociales font partie intégrante du développement de notre future ville de Hull et de notre ville de Hull. C'est un nom à retenir.

Leamy, voilà un nom qui illustre le progrès commercial et industriel de notre région. Catholique fervent, à ce titre il fut le premier président de la commission scolaire catholique. Le lac qui porte son nom, nous rappelle ses activités incessantes.

Au pied des chutes Chaudière, ce fut un lieu particulier de campement de nos indiens. Aussi, l'on a retrouvé des traces de leur présence dans le parc Jacques-Cartier. Il n'y a rien de surprenant si au milieu du XIXième siècle un groupe d'indiens s'installent sur ce lopin de terre près de la rivière Outaouais et se croient bien chez eux.

C'est leur histoire dont les détails semblent faire écho aux grands gestes des siècles passés.

Les neiges d'antan, ce qu'elles furent? Il est bon de lire un texte qui nous dit ce qu'il en fut. L'on pourra ensuite faire les comparaisons que l'on voudra avec les températures d'aujourd'hui.

Dr L.-M. Bourgoin, Ph.D. O.D.
Rédacteur

LES INDIENS DE MANIWAKI ET DU ST-MAURICE

Kowé Kowé ni nitchuwom! en cri, bonsoir mes amis. Ceci n'est vraiment pas une conférence, mais tout simplement un retour en arrière de ma jeunesse à Maniwaki, près de la réserve indienne du Désert, où vivent les Algonquins, et des quatre étés à Weymontaching comme institutrice chez les Cris (Têtes de Boule).

Ma famille est née à Maniwaki, et mon père était en charge de la Centrale électrique aux chutes du Corbeau, alors propriété de la Gatineau Power, maintenant Hydro-Québec; c'est à 5 milles de Maniwaki, et quand j'ai terminé mes études à l'École Normale de Hull, j'ai enseigné à 7 élèves dans la maison de mon oncle, cousins et frère et soeur. Après quelques mois, on m'a demandé d'aller enseigner à Déléage à 3 milles de Maniwaki, où j'ai fini l'année, remplaçant une institutrice malade. Après ça, j'ai enseigné à Farley et à la Grande-Pointe. Un jour, le Père Joseph Guinard, qui était missionnaire à l'église indienne sur la réserve, est venu demander à ma mère si je pouvais aller enseigner au St-Maurice. "D'abord qu'elle n'aura pas de grands lacs à traverser," a répondu ma mère qui avait une grande peur de l'eau. La pauvre, elle ne savait pas que je traverserais en canot les rapides à cet endroit pour nous rendre à la réserve de l'autre côté du St-Maurice. Mais avez-vous déjà entendu dire qu'un indien s'est noyé?

Les Cris, étant nomades, passaient l'hiver dans leurs terrains de chasse et se réunissaient sur la réserve durant l'été. J'ai donc pris le train de Maniwaki à Ottawa, ensuite à Montréal, pour changer à Harvey Junction et voyager de nuit jusqu'à Sanmaur environ 100 milles au nord de la Tuque. Ma compagne était Bertha Bruyère de Maniwaki, et ensuite Thérèse Boisvenu du même endroit. Quatre autres institutrices voyageaient avec nous: deux s'en allaient à Obejewan et les 2 autres à Manouan, mais celles-ci devaient faire un trajet d'un jour en canot-moteur pour se rendre à leurs missions. À 5 heures du matin nous arrivions à Sanmaur, où les gens de la Brown Corporation nous ont rencontrées à la gare et nous ont amenées déjeuner et prendre un repos avant de traverser. Sur le quai, le chef Charlie Petcekwé est venu nous accueillir, gros homme vêtu de vêtements et d'une casquette donnés par la Gendarmerie Royale et décoré de 2 grandes médailles attachées par des épingles à ressort.

Kowé Kowé! kiskinomagneskwak! (institutrices). Quand je lui ai demandé le nom de sa tribu, il a dit: "Tête de Boule", et a enlevé sa casquette pour me montrer sa tête ronde. Il nous a amenées à une grande maison, notre logis, en attendant la fin de la construction d'une plus petite qui remplacerait l'autre détruite par le feu l'année précédente. Un autre canot avait apporté nos malles et des provisions. Alors nous étions installées. Je faisais tous les métiers là-bas: institutrice, garde-malade, organiste, sacristine, hôteesse.

Les Indiens, je les ai trouvés gentils et hospitaliers. Quand ils allaient à la chasse et à la pêche, ils nous rapportaient toujours un morceau d'original, de chevreuil, des poissons et des bleuets (minic). Comme nous n'avions pas de réfrigérateur, nous mettions viande, poisson, beurre et lait dans un chaudron de fer que l'on descendait dans un trou dans le plancher, ce qui conservait tout au frais.

Il y avait plusieurs maisons sur la réserve à part l'église, l'école et la petite maison du Père Guinard, mais les Indiens aimaient mieux coucher dans une tente et faire leur feu dehors.

Le Ministère des Affaires Indiennes fournissait beaucoup de choses pour la construction: bois plané, vitres, papier goudron et clous. Durant l'été le ministère envoyait des ballots d'étoffe pour les jupes et robes, des bas, des mouchoirs pour la tête et des remèdes. Avant de partir, j'allais au ministère commander huile de foie de morue, aspirines, gaze, sirop contre le rhume, onguents, etc. que nous gardions à la maison pour distribuer.

Le fils du chef, Guillaume, n'était pas aussi brillant que son père, et une fois il vint à la maison pour demander du "ctoto muskekee", sirop contre la toux, et dit: "du sirop pour tousser". Charlie était spirituel. Un jour le Père Guinard lui demande de faire un sentier de notre maison à l'école, car l'herbe était longue et en temps pluvieux mouillait les jambes. Charlie décide de le faire lui-même, et accroupi, avec une bêche, il travaillait. Le Père Guinard passe et lui dit: "Charlie, c'est tout croche comme un chemin de couleuvre". Un matin, allant à l'école par le sentier, je sursaute lorsqu'une couleuvre me passe sur les pieds. Le chef, ayant vu mon geste, me demande ce qu'il y a. Je le lui dis, et alors il répond: "Laisse-la faire c'est son chemin".

Le langage cri est imagé et poétique: sibi, (rivière) = chemin qui marche. L'arc-en-ciel "tereban wakwick" = le ruban du ciel. Tout ce qui roule est "otapan", brouette, auto, chemin de fer "ickotek otapan" feu qui roule. Weymontaching veut dire: montagne d'où l'on observe, et jadis durant les guerres entre tribus, ils guettaient là les ennemis. Même chose pour Chattanooga, au Tennessee, dans une autre langue indienne.

Nous pouvions aller à pied à Windigo, tout près. Ce mot veut dire sorcier et on nous a montré une grande dépression dans une pierre soit disant l'empreinte du pied du sorcier.

En arrivant à l'école, le matin, je frappais sur un triangle de fer à la porte. Les enfants sortaient alors des tentes, se frottant le visage pour enlever le poil de lièvre, laissé par leurs couvertures, prenaient un morceau de pain "bannik" et couraient à l'école. On commençait par une prière, un cantique, comptait sur le boulier-compteur en indien, français et anglais, puis je distribuais de l'huile de foie de morue que tous aimaient à part Sosan qui m'a dit que son père était un

blanc. Les enfants étaient très doux et apprenaient bien. Des bonbons étaient une grande récompense.

Le Père Guinard venait à peu près 3 fois par été entre des visites à Manouan et à Obejuan; à sa dernière visite, c'étaient les mariages. Pas de vieilles filles ni veuves, car les Indiens ont besoin d'une squaw pour cuisiner, chercher de l'eau et faire les mocassins. Mes filles se mariaient à 14 ans, et le printemps suivant elles avaient un papoose sur le dos.

À l'automne, fin septembre, tous partaient pour leurs territoires de chasse: chiens, provisions, trappes, fusils et munitions. Ils partaient toujours le soir, pour dormir en route.

Dernièrement, en file à la banque Royale, un monsieur en arrière de moi se penche et me dit: "Neba ketegowin". C'était un copain de mon frère Jean qui était venu à un chalet loué à Orlo. Les jeunes étaient bruyant et ne voulaient pas dormir, alors je leur ai dit ces mots qui veulent dire: "Dormez quand je vous le dis."

Beaucoup de visiteurs venaient à la réserve: Abbé Albert Tessier qui a dit la messe dans notre église, Robert Rumilly, le député Crête et son fils Marcel, juge décédé dernièrement, des journalistes même de New York, des prêtres descendant le St-Maurice en canot.

Un matin, le chef vint me dire que le Père Guinard était malade. Je suis allée à sa maison, il faisait de la fièvre et souffrait. Comme nous avions le téléphone, j'ai appelé le Dr Rivard, du 15 milles, qui est venu le soigner. Le Père prenait ses repas chez nous. Il est mort passé 100 ans, et on a nommé un foyer de personnes âgées à Maniwaki d'après lui.

À Maniwaki, mon père opérait un moulin à scie sur la rivière Gatineau, près de la réserve indienne, et nous allions cueillir des prunes sauvages chez le vieux Couverte, moyennant un sac de sucre ou autre chose.

Je suis retournée au Corbeau l'été dernier et tout a bien changé. La centrale électrique est automatique et une clôture de broche de fer empêche d'entrer. Notre maison a disparu et il ne reste que le solage. Une pancarte dit: "Ceci est une réserve indienne, défense d'entrer ou de chasser".

Vous verrez parmi les choses que j'ai apportées le livre de Marie-Louise Berthiaume Denault "Mon Sauvage". J'avais rencontré Mme Denault au Caveau, rue Rideau, alors que j'étudiais la peinture. Nous sommes devenues amies et je suis allée à Maniwaki avec elle à la Réserve. Plusieurs photos du livre sont les miennes, bloquées par l'artiste Tom Wood. Quand nous nous sommes connues, elle a changé un peu son récit, et c'est une blanche de Maniwaki qui a épousé un homme de Weymontaching. Vous verrez aussi le livre du Père Guinard, en indien, comprenant prières, cantiques, catéchisme,

etc. La Revue Indienne avec articles et photos, noms indiens de plusieurs de nos villes et rivières avec leur signification, et plusieurs choses que j'ai rapportées de là-bas.

Eh bien, voilà!

Miguitch (merci)

Aji (J'ai fini)

Marcienne Alie

P.S. À l'église, les femmes s'assoiaient d'un côté et les hommes de l'autre. Le bedeau, Bellemare, avait un bâton et chassait les chiens qui entraient.



Une algonquine à Maniwaki en 1930.
(Anastase Roy, Maniwaki)

DOSITHÉE SIMON

Dosithée C. Simon n'a que dix-huit ans quand il s'établit à Hull en 1858. Le petit village de Wright ne compte à peine alors qu'une vingtaine de familles dont neuf propriétaires, les trois Wright: Ruggles, Alonzo et Joshua, héritiers du pionnier et tous trois, marchands de bois. Alex M. Dole agent de Hamilton (marchand de bois); Sexton Washburn, fabricant de haches; H. McLaughlin, commerçant et maître de poste: S.H. Wagner, meunier, et deux aubergistes: Wm Batisson et M. Gunn.

Lors d'une manifestation donnée en son honneur en 1912, Dosithée Simon rappelait qu'à son arrivée à Hull en 1858 il n'y avait ici qu'une douzaine de maisons et que le petit village était presque exclusivement de langue anglaise.

Dosithée Simon compte parmi les premiers Canadiens français qui, à partir de 1860, se sont établis dans notre ville ou, en moins de dix ans, ils constituaient la majorité. En 1868 le conseil du canton compte son premier conseiller canadien-français, Hercule Gravelle. Cinq ans plus tard, trois Canadiens français sont élus: Damien Richer, Olivier Latour et Simon Dumontier. Et en 1874 Dosithée Simon est élu pro-maire avec Alfred Lane et Charles Dulude.

Simon n'est encore qu'un jeune homme de 30 ans quand en 1870 il est élu vice-président de la Saint-Jean-Baptiste dont il est l'un des membres-fondateurs. Et, deux ans plus tard, il en devient le président, poste qu'il occupera une seconde fois en 1884. L'année suivante, sous la présidence de Flavien Moffett, la société se réorganise sur le plan d'une société de secours mutuel.

Grâce à cette heureuse initiative, notre société nationale entre dans une ère de progrès. Le 14 mars 1886, à la salle de l'Oeuvre de la Jeunesse, elle tient son assemblée annuelle à laquelle assiste une foule nombreuse.

L'avocat Alfred Rochon qui vient d'être élu maire de Hull accepte la présidence de notre société nationale. Flavien Moffett et Treflée Saint-Jean sont élus à la vice-présidence. Alfred Lane père, est trésorier, sont fils, Alfred, est secrétaire. L.N. Dorion est commissaire-ordonnateur, et le Dr Joseph Beaudin, médecin.

Alfred Rochon occupera encore la présidence en 1887 mais l'abandonnera l'année suivante alors que Dosithée Simon redeviendra, pour la troisième fois, président de notre société. Pour le seconder il a L.N. Dorion et Joseph Deault, comme vice-présidents; J.T. Madore, comme secrétaire; Alfred Lane, père, comme trésorier; Harmidas Pitre, comme assistant trésorier et Flavien Moffett, comme secrétaire-correspondant.

Aux yeux de Dosithée Simon la présidence de la Saint-Jean-Baptiste était beaucoup plus qu'un honneur, elle était pour lui, avant

tout, une tâche patriotique à accomplir. Et c'est à cette tâche qu'il s'est ensuite voué avec un dévouement inlassable pendant les quatre ans qu'il a ensuite dirigé les destinées de la société.

Le 24 novembre 1888 il fait un appel à toute la population au nom de la Saint-Jean-Baptiste. "Cette société, dit-il, a fait des progrès marquants depuis surtout qu'elle a été régulièrement organisée, en mai 1885, conformément aux dispositions du chapitre 71 des statuts refondus du Canada."

D'après la constitution le but principal de la Société est de promouvoir les intérêts religieux, patriotiques et nationaux des Canadiens français de Hull et de célébrer annuellement la fête de Saint-Jean-Baptiste d'une manière digne et convenable.

"Ceci était déjà suffisant pour engager les citoyens à en faire partie, mais le comité nommé pour rédiger la constitution et les règlements, voulant lui donner encore plus d'influence, a cru bon d'ajouter certains avantages sous forme de secours mutuels.

"C'est pour cela qu'au décès d'un membre en règle la Société subvient aux frais d'un service de \$20. En outre la Société paie à la veuve et aux orphelins d'un membre décédé, ou à défaut de ceux-ci, à son père ou à sa mère, ou encore à ses héritiers, une somme résultant d'une taxe mortuaire de 25 sous imposée à chaque membre et payable à l'assemblée qui suit le décès.

"Bien que ce montant ne soit pas très élevé il a été, cependant, apprécié par les familles des membres décédés depuis l'adoption du règlement. **La Société compte aujourd'hui au delà de 400** ce qui donne comme compensation à la veuve \$100 à part les funérailles.

"Il y a des admissions à chaque assemblée mais il faut que les affaires marchent plus rondement. C'est pour cela que je fais, encore une fois, appel aux citoyens de Hull et des alentours en les priant de s'enrôler avec empressement et en grand nombre."

Sous la puissante impulsion de Dosithée Simon, notre Saint-Jean-Baptiste devient la plus importante société de secours mutuels de Hull qui en compte, d'ailleurs, trois autres: l'Union Saint-Joseph, l'Union Saint-Thomas et la C.M.B.A.

En 1890 notre société nationale connaît l'une de ses années les plus prospères. Sous la présidence de Dosithée Simon, son comité exécutif est constitué comme il suit: Michel Leblanc et Arthur Morin, vice-présidents; le notaire P.T. Desjardins, secrétaire; J.B. Duval, assistant-secrétaire; Harmisdas Pitre, collecteur; Thomas Caron, assistant-collecteur; Alfred Lane, père, trésorier; Étienne Richer, bibliothécaire et André Dupré, Joseph Vaillancourt, J.B. Bellemare, Arsène Saint-Amant, Philippe Laliberté, comité d'enquête.

L'année suivante, le 3 mai 1891, Dosithée Simon est réélu à la

présidence. J.B. Bellemare et l'avocat A.X. Talbot sont vice-présidents; le notaire P.T. Desjardins est secrétaire; Olivier Caron, assistant-secrétaire; T. Sabourin, secrétaire-correspondant et Alfred Lane, père, trésorier.

Edgar Boutet

Le journal LE DROIT, le 23 juin 1956

SA MORT

Hier midi, Hull a perdu l'un de ses pionniers et plus estimés citoyens, M. Dosithée C. Simon, agent d'assurance. Ce digne citoyen a succombé aux suites d'un cancer à l'estomac, à l'âge de 71 ans.

Durant quarante-cinq ans que M. Simon habita Hull, il en passa quarante comme maître de chapelle à Notre-Dame et trente comme président de la société St-Vincent de Paul.

Il laisse six filles, qui sont: Madame Thomas Paquin, de New-York; Évangéline (Soeur Marie du St-Rédempteur), de la Congrégation du Précieux Sang; Madame Jean Lacroix; Lisette, Soeur Ste Mathilde de la congrégation des Soeurs Grises, attachée au personnel de l'École Normale de Hull; madame Joseph Duhamel et Melle Jeanne Simon.

Les funérailles ont eu lieu ce matin à l'église Notre-Dame.

Le journal LE SPECTATEUR, le 15 août 1912.

LES FUNÉRAILLES

Les citoyens de Hull ont fait jeudi dernier, d'imposantes funérailles au regretté D. C. Simon, dont nous avons déjà annoncé la mort.

Le corps a été transporté par les porteurs, de la résidence mortuaire à l'église, où un service solennel a été chanté par le chœur de la paroisse, assisté de membres de l'ancienne société Chorale de Hull. La levée du corps fut faite par M. le curé Guertin, et au service, officiait le R. P. Provost, assisté de M. l'abbé Corbeil, principal de l'école Normale de Hull comme diacre, et du R. F. Nadon, de l'Ordre des Pères Blancs d'Afrique comme sous-diacre. L'église Notre-Dame était remplie de citoyens parmi lesquels on remarquait MM. le maire Dupuis, le juge Goyette, les échevins Dufresne, Simard, Thibault, Fortier, etc; etc.

Le deuil était conduit par M. Stanislas Simon, frère du défunt, et M. Jean Lacroix son gendre. Les porteurs étaient M. le maire Dupuis et M. M. D. Richer, Joseph Gravelle, G. Lafond. B. Carrière, P. Durocher, T. St-Jean et Magloire Carrière. Les congrégations religieuses des Soeurs Grises, des Frères des Écoles Chrétiennes et du Précieux Sang, étaient largement représentées aux funérailles.

Le journal LE SPECTATEUR, le 22 août 1912.

LE LAC LEAMY (1)

On nous apprenait en octobre dernier qu'une magnifique plage pour baigneurs — "la plus belle des deux villes" a-t-on précisé — sera très probablement ouverte à la population de Hull dès cette année au lac Leamy dans le secteur nord de la ville.

Propriétaire de l'emplacement, la Commission du district fédéral a déjà terminé l'asphaltage de la route d'accès, longue d'un mille et quart, à partir du boulevard Alphonse Fournier près du pont de la Pointe-Gatineau. Le terrain est complètement défriché et les vieux chalets autour du lac sont maintenant démolis. Il ne reste plus qu'à ériger des kiosques et à terminer l'aménagement de la plage qui "est appelée à devenir l'endroit de prédilection des baigneurs de la région".

L'URBANISME

Si louable que soit cette intéressante initiative de la Commission, il n'est pas mal à propos, toutefois, de se demander si la Commission songera maintenant à sauvegarder et à mettre en relief le caractère historique de cette région. Car l'urbanisme ne se limite pas uniquement à embellir et à moderniser. Son objectif est également de bien mettre en relief tout ce qui a un sens particulier ou évocateur pour l'histoire locale.

Aussi nous estimons qu'à l'occasion des travaux que la Commission est à exécuter sur le rivage du lac Leamy il serait désirable que l'on songeât à évoquer de façon tangible et permanente l'histoire fort intéressante de ce secteur nord de notre ville.

BERCEAU DE HULL

Car — faut-il encore le rappeler — l'histoire de Hull débute en 1800 sur les bords de la rivière Gatineau et du lac Leamy. Aujourd'hui inhabité et presque totalement ignoré ce secteur nord de Hull est le berceau de notre ville.

C'est, en effet, sur les bords de la rivière Gatineau au nord du lac Leamy que Philémon Wright et sa petite colonie s'arrêtèrent au printemps de 1800 pour commencer la colonisation du canton. Ils se hâtèrent d'abattre des arbres pour construire dans une éclaircie les premières "maisons de billots" de la colonie.

Au lac, Wright donna le nom de "Columbia Pond" (étang Columbia) et à l'établissement agricole sur les bords de la rivière Gatineau il donna le nom de "ferme Columbia".

C'est le défaut de la colonisation du canton. En 1811 Philémon Wright y résidera et dirigera l'organisation des autres établissements agricoles dans le canton. Cette année-là il confiera l'administration de la ferme à son fils aîné Philémon et lui-même ira occuper, près des chutes Chaudières, sa "maison seigneuriale" (aujourd'hui le Standish

Hall).

FERMES DE HULL

Quelque vingt ans après l'arrivée de Wright (c'est-à-dire en 1823) on comptait dans tout le canton une quinzaine d'établissements agricoles. Dans la ville de Hull proprement dite on en comptait trois.

Tout d'abord la plus ancienne: la ferme Columbia, dans le secteur du lac Leamy, qui compte 800 arpents défrichés; la ferme de la Bretagne, 700 arpents (secteur de Val Tétreau) et la ferme des chutes Columbia (Chaudières) 200 arpents que l'on désignera par la suite du nom de "Upper village of Hull".

C'est ici que Wright construira sa deuxième demeure et dirigera ses établissements agricoles et son exploitation forestière.

Cet établissement des "chutes Columbia" qui donnera, plusieurs années plus tard, naissance à la ville de Hull comprend en 1823 la "maison seigneuriale" (le Standish Hall) comme l'appelle Philémon Wright, la maison et le magasin de son fils Ruggles, son principal associé et son successeur; l'hôtel Columbia; une forge, un moulin à scie et à farine; une maison en pierres d'armurier; une école en bois et enfin quatre "maisons en billots". La population totale de cette petite bourgade ne dépasse guère soixante-quinze hommes et femmes.

C'est ici que pour les besoins de la colonie on a groupé sept maçons, six charpentiers, quatre forgerons, quatre cordonniers, deux menuisiers, deux tanneurs, quatre palefreniers, un boulanger, un sellier et deux commis.

FERME COLUMBIA

Dans le secteur du lac Leamy, la ferme Columbia est véritablement une entreprise agricole. On y aensemencé 800 arpents. En 1823 on y trouve une maison de charpente (probablement la première résidence de Wright) et trois autres "maisons de billots". Sa population est de quatorze hommes et quatre femmes.

À l'origine donc de la colonisation du canton et de l'histoire de la cité de Hull, il y a cette ferme Columbia, au nord du lac Leamy. Elle sera administrée par Philémon Wright, fils, jusqu'en 1821, date de sa mort. Sa veuve, Sarah Olmstead cèdera quelques années plus tard une partie de la ferme à sa fille Erexima, épouse d'Andrew Leamy, qui a donné son nom à l'ancien lac Columbia.

Ce secteur nord de Hull pourrait faire l'objet d'un chapitre fort intéressant sur les origines de notre ville. Aussi ne faudrait-il pas que le lac Leamy ait d'autre attrait pour notre population que celui d'une plage de baigneurs.

Edgar Boutet

Le journal LE DROIT, le 24 janvier 1959.

LE LAC LEAMY (2)

Il n'est pas mauvais de le répéter. Car — nous le croyons bien — on ne tardera pas à oublier ce que nous avons dit au sujet du secteur du lac Leamy et plus particulièrement de son caractère historique que nous tardons à mettre en valeur. Il faudrait pourtant souhaiter que l'on ne se contentera d'en faire uniquement une plage pour les baigneurs.

Les villes européennes ont un attrait pour les touristes précisément parce que les urbanistes ont eu le souci de conserver et de bien mettre en relief leurs intéressantes particularités historiques. Aussi aurions-nous vraiment tort de laisser tomber dans l'oubli le précieux héritage de notre passé qui sera, dans les années à venir, le meilleur actif de la ville de Hull.

Nous répéterons donc que le secteur du lac Leamy ne doit pas être seulement une plage de bains mais, surtout, une attraction touristique qu'évoquera le souvenir des origines de notre ville qu'il est de notre devoir de bien mettre en relief.

— ANDREW LEAMY —

Andrew Leamy, qui a donné son nom au lac de ce secteur nord de notre ville, peut, à certains égards, être considéré comme l'un des pionniers de Hull où il a résidé pendant près de cinquante ans.

Émigré d'Irlande, il s'établit, en 1820, sur la première ferme que Philémon Wright avait ensemencée sur les bords de la rivière Gatineau au nord de l'étang Columbia dont Philémon Wright, fils, avait alors l'administration.

Comme tout émigré de l'époque, le jeune Leamy devra d'abord gagner sa vie comme engagé de Philémon Wright et, ensuite, de sa vente après 1821. Économe et prévoyant, il avait, en 1835, amassé assez d'argent pour acheter cinq cents acres de terre et épouser Mlle Érexine, fille de Philémon Wright, fils, dont il avait été engagé.

Sur le terrain acheté par le jeune immigrant irlandais, se trouve le lac qui porte aujourd'hui son nom. Tout le reste était boisé. À l'exemple du pionnier de Hull, le jeune Leamy s'intéressera à l'exploitation forestière.

Sur le côté est du lac il construisit une scierie et creusa un canal de sept cents pieds de longueur pour relier le lac à la rivière Gatineau. Par ce canal il put ensuite expédier son bois chargé sur des barges.

En 1850 la scierie Leamy était en pleine activité. Des quais longeaient le petit lac dont les rives ont été déboisées pour faciliter le pilage du bois. À cette époque, Leamy est propriétaire d'importantes concessions forestières dans la Gatineau.

— UN COLLABORATEUR —

On peut raisonnablement supposer qu'Andrew Leamy, fervent

catholique et homme d'action, ait été l'un des bras droits du Père Reboul au moment où il songeait à l'émancipation scolaire et municipale de la future cité de Hull.

Quand, en 1866, le Père Reboul obtient que Hull soit constituée en corporation scolaire indépendante du canton, Andrew Leamy sera élu président de notre première commission scolaire qui est alors composée de Heraud Gravel, Joseph Vallée, Moïse Trudel et Barnabé de Repentigny.

Victime d'un accident, Andrew Leamy, qui mourut deux ans plus tard, ne devait pas participer à l'agitation qui devait nous obtenir notre charte municipale en 1875. Mais on peut bien supposer que, s'il eût vécu, il eût joué un rôle de premier plan au début de notre histoire municipale.

— J. R. BOOTH —

J. R. Booth, qui n'est encore qu'un jeune menuisier de vingt-cinq ans quand il arrive à Hull en 1852, travaillera d'abord à la scierie de Leamy qui est, alors, l'une des plus importantes à Hull. Booth s'y initiera à l'industrie du bois dont il deviendra l'un des magnats plusieurs années plus tard.

Après la mort d'Andrew Leamy, en 1868, la scierie sera administrée par l'un de ses fils. Vers 1885, elle sera rasée par les flammes à la suite de l'explosion de la chaudière à vapeur qui causera la mort de quelques membres de la famille.

— SES DESCENDANTS —

Quelques descendants de ce pionnier vivent encore à Hull et à Ottawa.

À Hull Mesdames Jules Laverdure (fille de Walter Leamy et de Catherine Batisson); Georges Bilodeau (fille de John Leamy et Mary Moran) et MM. Horatio Leamy et Richard Henderson. À Ottawa, Madame Charles Leamy et M. Arden Leamy.

Un de ses fils, Andrew Leamy, était avocat et avait fait ses études à Montréal. En 1875, l'avocat Andrew Leamy est nommé premier cotiseur de la nouvelle cité de Hull. Après avoir exercé quelque temps sa profession avec feu Me C. B. Major, il ouvrit une étude à Grand Forks en Colombie-Britannique. Nommé juge dans cette province, il y mourut peu avant 1907. Il avait épousé Mlle Maggy O'Hearn, soeur de l'honorable Thomas O'Hearn d'Ottawa.

Edgar Boutet

Le journal LE DROIT, le 31 janvier 1959.

LE LAC LEAMY (III)

Le “Colombia Pond”, auquel on a donné par la suite le nom de “lac Leamy”, fut au tout début de notre histoire le théâtre de l’une des aventures les plus pittoresques de la vie de Philémon Wright.

Les tribus sauvages du lac des Deux-Montagnes n’avaient pas tardé à apprendre que des Blancs s’étaient installés sur leur territoire dans le voisinage des chutes “Asticou” (Chaudières).

Aussi la colonie Wright n’est pas si tôt établie, au printemps de 1800, sur les bords de la rivière Gatineau au nord du lac Leamy qu’elle reçoit la visite d’un groupe de sauvages qui protestent contre ce qu’ils considèrent être une violation de leur territoire de chasse et de pêche — après de longs débats la délégation sauvage consent à s’en remettre à la décision des autorités à Québec, qui ne devait pas leur donner raison.

LE FRÈRE-CHEF

Dans son mémoire, déposé au comité de l’Assemblée législative en 1823 par son fils Ruggles, Wright raconte que “les sauvages répondirent qu’ils ne voyaient pas qu’ils eussent aucune raison de disputer le rapport que je leur faisais quoique il leur paraissait injuste... et que dorénavant je les trouverais toujours amis.”

Et Wright ajoute: “Ils se sont accordés sur le fait que je serais alors un Frère-chef et que, s’il s’élevait aucune difficulté, elle serait arrangée par un accord mutuel parmi les chefs.”

“Ils ont alors procédé à me couronner comme leur Frère-chef et nous avons dîné ensemble, et baisé les joues les uns des autres et un nombre d’autres cérémonies... tel d’enterrer la hache de guerre et d’autres cérémonies sauvages.”

Une descendante du pionnier, Bertha Wright Carr-Harris, dans son histoire romancée: “The White Chief of the Ottawa” a évoqué avec beaucoup d’imagination cette pittoresque cérémonie qui, selon toute probabilité, s’est déroulée sur les bords du lac Leamy.

NOS PREMIÈRES ÉCOLES

Dans ce mémoire de Wright notons un autre détail fort intéressant sur cet épisode.

“Depuis, écrit Wright, nous nous sommes assemblés souvent ensemble dans la plus grande harmonie dans les deux villages en différentes occasions.”

En 1823 il y avait donc sur le site actuel de notre ville “deux villages”: l’établissement agricole de la ferme “Gatino” sur les bords de la rivière du même nom près du lac Leamy et qui est incontestablement à l’origine de notre ville. L’autre “village” c’est l’établissement de “Chaudières” près de la chute de ce nom. C’est là

que Wright résidera après 1810 pour y diriger son exploitation agricole et forestière dans le canton.

Dans sa première résidence sur la fermè "Gatino" Wright organisera une classe pour l'instruction des enfants de ses colons. Cette classe est confiée le 25 août 1807 à Robert Chambers, le factotum de Wright qui a, très probablement, écrit le mémoire de 1823 sous la dictée du pionnier.

Cette première classe régulière de toute la région fut probablement abandonnée en juillet 1810. Cette année-là Wright quitte la ferme "Gatino" qu'il confie à son fils aîné, Philémon, pour s'installer dans la maison qu'il s'est fait construire dans le "village" des Chaudières (à l'intersection des rues Principale et Montcalm).

En 1811 il construira une grande bâtisse qui sera notre deuxième école. Six ans plus tard une autre "maison spacieuse" servira d'école.

LE LAC LEAMY

Avec l'arrivée d'Andrew Leamy en 1820 et la mort de Philémon Wright, fils, la "ferme Gatino" devait bientôt devenir une exploitation forestière de Leamy.

Le terrain acheté par Andrew Leamy en 1835 est aujourd'hui occupé par le cimetière Notre-Dame et une grande partie du reste a été vendue par la succession Leamy à la "Canada Cement Co." et à "Pilon Limitée".

LES COURSES

En 1884 l'"Ottawa Winter Trotting Club" y aménage une piste de courses sur glace. Le 16 février cette année-là une foule de plus de trois mille personnes assiste à l'ouverture des courses sous le distingué patronage du gouverneur général qui assiste en personne.

Pendant une dizaine d'années le lac Leamy sera le rendez-vous des amateurs de courses sur glace. En 1890 Christie Wright est président du club de courses. Domina Dupuis en est le secrétaire et Edmond Chevrier, d'Ottawa, le trésorier.

En 1896 Malette et Colin aménagent sur la glace de la rivière Ottawa une nouvelle piste de courses qui remplacera celle du lac Leamy.

Et depuis cette date, le lac n'attire plus qu'un certain nombre de villégiateurs qui se construisent de petits chalets sur ses rives.

Edgar Boutet

Le journal LE DROIT, le 7 février 1959.

LA RÉSERVE DES SAUVAGES

Par Edgar BOUTET

Au début du siècle dernier, les tribus sauvages qui erraient depuis un temps immémorial et en toute liberté dans nos parages considéraient toute la vallée d'Ottawa comme leur domaine exclusif.

Mais aucun d'eux n'avait songé à faire un établissement permanent près des chutes Chaudières. Nicolas du Vignau, le premier homme de race blanche à atteindre les chutes Chaudières en 1611, trouve l'endroit absolument désert. Samuel de Champlain qui, deux ans plus tard, visite pour la première fois la région, ne trouve qu'un seul établissement sauvage dans l'île des Allumettes où Jessonat le borgne est chef de la tribu.

Et pendant deux siècles encore, l'Asticou pour les sauvages, les Chaudières pour les blancs, ne sera qu'un endroit d'échange pour le commerce des fourrures entre les trafiquants de la *Nouvelle-France et les Indiens*.

L'arrivée ici en 1800 de Philémon Wright jette la consternation et l'anxiété chez les sauvages qui, tous les ans, ont l'habitude de visiter la région. Ils protestent contre cette intrusion des blancs dans leur domaine de chasse et pêche. Mais Wright a vite fait de les amadouer et, à partir de ce moment, la paix et l'harmonie ont toujours régné entre les nouveaux colons de Hull et la tribu sauvage du lac des Deux-Montagnes.

BON VOISINAGE

C'est à tort que l'on a écrit que Wright avait alors accordé à la tribu sauvage le droit de s'établir dans une "réserve" sur les bords de la rivière Outaouais.

Toutefois il est permis de croire que les sauvages du lac des Deux-Montagnes ont dû assez régulièrement rendre visite à leurs frères blancs des Chaudières et que certains d'entre eux ont pu ériger des tentes ou construire des huttes temporaires sur les bords de la rivière.

Ce n'est cependant que vers 1870, quand le village de Hull est déjà passablement peuplé, que nos frères de la forêt commencent à faire des séjours prolongés aux confins du village.

LA "RÉSERVE"

Et c'est ainsi que l'on en est venu à appeler "la réserve des sauvages" les terrains occupés plus tard par la compagnie Woods et le Parc Royal. Ce sont les lots 265 à 222 bornés à l'ouest par l'ancienne rue Dalhousie (aujourd'hui disparue) qui longeait la rue Laurier et à l'est par la rivière Outaouais.

De sorte que les sauvages vivaient, à l'écart du reste de la

population, dans des huttes construites en bordure de la rivière.

Dans le bottin des adresses du village de Hull de l'année 1872 figure le nom de Antonio Ignace, "chef de la tribu des sauvages", ce qui laisse supposer que les sauvages sont ici depuis déjà quelque temps.

LES PROPRIÉTAIRES

Le lot un du rang III, qui longe la rivière et sur lequel les sauvages ont établi leurs pénates, avait été concédé par lettres patentes en 1824 à Philémon Wright qui, en 1836, l'avait cédé par testament à ses deux fils, Ruggles et Tiberius.

Ce dernier légua tous ses biens à ses neuf enfants qui, en 1845, instituèrent une action en partage. Sept ans plus tard, par un jugement de la Cour, le lot échoua à Nancy Louisa Wright, fille de Tiberius et épouse du docteur Francis Scott.

Les sauvages ne furent donc, à aucun moment, ni propriétaires, ni locataires du terrain qu'ils occupaient.

Quand William Watters loua ce terrain pour y établir en 1888 un chantier maritime, il fut convenu par entente verbale avec le docteur Francis Scott que Watters ne devait pas empêcher les sauvages d'y séjourner à leur guise "parce qu'ils sont des gens paisibles qu'il ne faut pas molester."

LES SAUVAGES

De 1870 à 1880 cette soi-disant "réserve" pouvait compter tout au plus une dizaine de sauvages, quatre ou cinq hommes, deux ou trois squaws et deux ou trois papooses qui vivaient tous dans une seule hutte.

En 1882 il n'y aurait eu que trois sauvages: le vieux Joe Laforce, qui habitait une cabane de 10 pieds par 12 d'une valeur d'à peine quinze dollars, et ses deux fils, Louis Eustache et Georges Eustache qui avaient chacun leur cabane.

La coutume chez ces sauvages voulait que l'on adoptât des noms qui paraissaient illustres à leurs yeux. C'est ainsi que Joe Laforce était également connu sous le nom de Joe Jackson et Georges Eustache se donnait le nom de George Hackett. Enfin Bernard Eustache et Joe Jackson étaient deux frères.

Au témoignage de William Watters, il n'y avait dans la "réserve" en 1888 que les Jackson, les Laforce et les Eustache qui étaient plus ou moins frères ou cousins ou encore fils des uns et des autres.

LEUR PAUVRETÉ

Ils vivaient dans une extrême pauvreté dans des huttes qu'un blanc n'aurait jamais consenti à occuper. Louis Eustache était le seul à vivre dans une cabane quelque peu habitable.

On y vivait de chasse et de pêche. On y fabriquait aussi des raquettes, des crosses, des manches de fouet ou de haches, des paniers et des souliers que l'on vendait ensuite de porte en porte dans le village ou aux marchés d'Ottawa.

Les sauvages ne passaient que l'été à Hull qu'ils quittaient en septembre ou octobre pour y revenir en mai. Louis Eustache fut le seul à demeurer en permanence dans la "réserve". Et c'est à lui que sera adressé par la succession Scott, en 1902, l'ordre de déguerpir.

Edgar Boutet
Le journal LE DROIT, le 19 avril 1958.

LE BON VIEUX TEMPS À HULL LA DISPERSION

Par Edgar BOUTET

Il y a bien une quarantaine d'années que Louis Eustache habite sa vieille cabane sur les bords de la rivière Ottawa quand en novembre 1901 le "Temps" d'Ottawa annonce que l'on songe à faire évacuer la "réserve" des sauvages où il y a encore cinq familles.

"Un jour ou l'autre, écrit le "Temps", les sauvages qui ont planté leurs wigwams dans le quartier cinq devront déloger", dit M. Thomas Birks, l'agent de la succession Scott. Le terrain qu'ils occupent a été divisé en lots de ville et peut être vendu du jour au lendemain.

"Ce n'est pas une réserve", ajoute avec raison le journal. "Le terrain appartient à la succession Scott et permission fut donnée il y a 35 ou 40 ans à Louis Eustache d'y établir ses pénates. D'autres sauvages vinrent se grouper autour de lui. Il y a encore (en 1901) une demi-douzaine de vieilles cabanes sur cette prétendue réserve.

"Les sauvages en réclament la propriété, au moins par droit de prescription. Ils n'ont jamais payé de loyer et n'ont jamais été molestés. Nul doute qu'il y aura des difficultés si jamais on les somme de décamper. Il faudra que la municipalité intervienne car plusieurs de ces wigwams sont construits dans la rue. Le terrain à cet endroit est de huit acres et est évalué à \$19,000".

Ce commentaire de notre ancien confrère est conforme aux faits tels que nous les avons contrôlés. Peut-être devons-nous dire que "wigwams" n'est pas un terme juste puisque les sauvages de Hull avaient construit des cabanes en bois à toit plat. Ce n'était pas, à proprement parler, des wigwams comme en construisaient les tribus sauvages dans leurs bourgades.

ORDRE D'ÉVACUER

Il semble bien que M. Birks, l'agent de la succession Scott, ait signifié, dès le début de 1902, aux sauvages un ordre d'évacuer le terrain car le 30 avril cette année-là le "Temps" rapporte que "les sauvages refusent d'évacuer" la réserve.

Et cette fois notre confrère fait écho à la légende qui veut que Philémon Wright ait "permis à une partie de la bourgade d'Oka de s'établir sur son terrain". Pendant vingt ans un grand nombre auraient vécu ici de chasse et de pêche et de la fabrication de raquettes, de crosses, de manches de hache, etc., etc. Ce fut une colonie importante et intéressante qui avait sa piste de courses et son terrain pour jouer à la crosse.

Le journaliste a donné trop libre cours à son imagination en faisant ici écho à cette légende qui n'a aucune valeur historique.

Les sauvages n'ont jamais habité en grand nombre les bords de la rivière Ottawa et, jamais, on n'y a compté plus d'une demi-douzaine de petites cabanes.

La compagnie Gilmour-Hughson avait loué de la succession Scott, pour en faire un enclos de bois, le terrain occupé par la petite colonie de sauvages. "Et les sauvages, écrit le "Temps", menacent de tuer". Rien de plus exact.

M. THÉO LAMBERT

Notre ancien maire, M. Théo Lambert, est peut-être aujourd'hui l'un des derniers témoins de cette intéressante épisode de notre histoire locale. Résident de la ville de Hull depuis plus de soixante-treize ans, M. Lambert conserve encore le souvenir de tout ce dont il a été témoin au cours de ces nombreuses années. Et il le raconte avec une précision et une exactitude de détails vraiment étonnantes.

Natif de St-Nicolas (près Lévis) en 1881, M. Lambert arrivait à Hull en 1885 avec son père feu F.-X. Lambert. Il se souvient qu'à l'âge de six ans il accompagnait son père qui allait à la pêche de la barbotte près du chantier maritime de William Watters sur la rivière Ottawa. À l'époque il y avait sur les bords de la rivière quelques cabanes habitées par des sauvages avec qui M. Lambert devait avoir à faire quelques années plus tard.

LA MAISON

Au printemps de 1902, M. Lambert, qui venait de se marier et qui travaillait pour l'"Ottawa Transportation Co.", décida de se construire une maison sur un lot qu'il avait acheté à l'intersection des rues St-Omer (aujourd'hui Verdun) et Laurier. Pour aider à l'ouverture de la rue St-Omer, la ville l'avait autorisé à abattre vingt-sept beaux pins qui ont servi à monter la charpente de la maison.

Comme l'ont fait la plupart des anciens de Hull qui n'avaient guère de loisirs, le jeune Lambert devait, sa journée terminée, travailler le soir à la construction de sa maison.

LE VIEUX GEORGE

Or un soir qu'il trimait, comme à l'habitude, à la construction de sa maison, le "vieux George", comme on l'appelait dans le temps, l'accoste et lui demande d'un ton autoritaire: "What are you doing there?"

Le "vieux George" qui s'appelait indifféremment Georges Hackett et Georges Eustache était le fils du vieux Louis Eustache qui fut très probablement le premier sauvage à s'établir à Hull.

M. Lambert lui expliqua qu'il avait acheté un terrain et qu'il se proposait d'y construire une maison.

"If you cut that tree, lui répondit le vieux Georges, I will cut you

in two and I mean what I say”.

Le vieux George se fit de plus en plus menaçant et conclua en disant “I will shoot you with my gun”.

M. Lambert était au fait que le terrain de la “réserve” avait été loué à la compagnie Gilmour-Hughson et que, trois jours auparavant c'est-à-dire un vendredi, on avait même commencé à y empiler de la planche. Il alla aussitôt raconter la visite du “vieux George” à M. Thomas Birks qui l'assura que des procédures seraient prises pour faire évacuer le terrain par les sauvages.

Edgar Boutet

Le journal LE DROIT, le 26 avril 1958.

DERNIÈRE RÉSISTANCE

Par Edgar BOUTET

Il semble bien que les quelques familles sauvages qui ont occupé un terrain de la succession Scott sur les bords de l'Outaouais ont eu l'impression que personne n'avait le droit de les en déloger. Bien plus ils étaient convaincus que leurs frères blancs n'avaient aucun droit d'occuper une partie de ce terrain.

Aussi quand, en 1902, la succession Scott voulut reprendre possession de son terrain pour le louer à la compagnie Gilmour-Hughson elle dut instituer des procédures contre le vieux Louis Eustache qui refusait obstinément de déguerpir.

LE JUGEMENT DE 1903

La cause fut inscrite le 12 septembre 1902 au nom de dame Janet. L. Scott et al. contre Louis Eustache par les avocats Aylen & Duclos. Me J. M. McDougall occupa pour Eustache.

Après avoir entendu le témoignage de William Watters, le juge Alfred Rochon se rendit bien compte que les sauvages occupaient ce terrain par tolérance et qu'ils n'avaient aucun droit de s'opposer à l'ordre de déguerpir.

Par son jugement du 4 mars 1903 le juge Rochon enjoignit donc à Louis Eustache d'avoir à évacuer la propriété des Scott et d'en enlever sa cabane avant le 15 avril et “à défaut par lui de ce faire qu'il en soit expulsé par tous les moyens légaux”.

LE VIEUX GEORGE

Les cinq familles Jackson, Laforce et Eustache se résignèrent d'assez bon gré à quitter la place mais le “vieux George” qui avait eu un démêlé l'année précédente avec le jeune Théo Lambert ne chantait pas sur le même ton.

La succession Scott avait promis de payer un certain

dédommagement aux sauvages qui consentaient à déguerpir avant le 1er juillet.

Le jour dit, c'est-à-dire le 1er juillet 1903, le contre-maître Robertson de la compagnie Gilmour-Hughson constata que tous les sauvages avaient quitté les lieux. Mais la cabane du "vieux George" était encore là.

Il fallut donc procéder à l'expulsion par la force. Accompagné de trois huissiers (Groulx, Laferrière et un autre) et d'un M. St-Arnaud (père du champion damiste) qui conduisait une charrette de M. Robertson se rendit à la cabane à une heure de l'après-midi.

Le "vieux George" était alors absent. On enfonça la porte. Dans la cabane on trouva deux fusils qui sont immédiatement transportés chez un M. Gunner qui habitait au pied de la rue Verdun sur les bords de la rivière.

On procède ensuite à la démolition de la cabane. Vers quatre heures, alors qu'il ne restait plus que le plancher, le "vieux George" fait son apparition.

Il vocifère: "Where are my guns? I want to shoot you all"! Mais les trois huissiers ont vite fait de l'apaiser en le menaçant de le jeter dans la charrette pour le conduire à la prison.

"In that case, leave me alone" se contenta de dire le "vieux George" qui, résigné à son sort alla se réfugier chez son garçon Joe Laforce qui s'était construit une maison à l'intersection des rues Kent et Verdun.

WILLIAM WATTERS

Depuis cette date aucun autre sauvage n'est venu habiter sur ce terrain que l'on a continué à appeler la "réserve des sauvages".

William Watters, par son témoignage devant le juge Rochon est celui qui nous renseigne le plus exactement sur cette prétendue réserve qu'il avait probablement connue mieux que tout autre.

Watters, de son vrai nom "Bonneau" appartenait à une vieille famille qui de pères en fils avaient construit des bateaux à Montréal. Il avait organisé au pied de la rue Verdun sur les bords de la rivière un assez important chantier maritime vers 1888. Il est décédé à Hull en février 1903 à l'âge de 53 ans.

LE PATRIARCHE LOUIS

Quant au patriarche de la "réserve", Louis Eustache, c'était un vieux sauvage assez accommodant. Lui travaillait dans les moulins et sa femme fabriquait des raquettes, paniers, souliers, qu'elle allait vendre au marché à Ottawa.

Mais il arrivait qu'en sortant du moulin, le vieux Louis rentrait, de temps à autre, à l'hôtel au bout du pont interprovincial. Après

quelques libations son sang sauvage s'échauffait et il se mettait en colère. Alors, au lieu de vociférer il hurlait comme un vrai loup.

Dans la cabane sur les bords de la rivière, sa vieille squaw l'entendait chaque fois. Et l'on pouvait alors la voir, toujours avec son châte sur la tête, se diriger d'un pas résolu jusqu'à l'hôtel. À l'arrivée de sa femme le vieux Louis redevenait doux comme un agneau et se laissait docilement conduire, sans un moindre murmure, au foyer conjugal.

UN VRAI SPORTIF

Comme ses frères de la forêt, le vieux Louis était un vrai sportif. Sur la "réserve" on jouait beaucoup à la crosse. Et c'est à l'école de Louis que nos meilleurs joueurs de crosse ont été initiés à ce sport qui, pendant plusieurs années, fut fort populaire à Hull.

Et l'on imagine bien que le vieux Louis devait être aussi un champion rameur. Tous les ans, le 1er juillet, il participait aux courses en canot sur le ruisseau de la Brasserie. Trois canots, montés par deux hommes, participaient à ces courses annuelles qui attiraient des foules nombreuses.

TI-JEAN LÉVESQUE

Or, il arriva qu'une fois "Ti-Jean" Levesque (le nom lui convenait car, dit-on, il savait plus souvent qu'à son tour se conduire vraiment en "Ti-Jean" Levesque) remporta la victoire sur le vieux Louis en lui barrant le chemin au milieu du ruisseau. Arrivé à terre le vieux Louis se rua, en rugissant, sur Ti-Jean qu'il égratigna, comme un chat, de la tête à la ceinture, avec ses ongles pointus.

En digne descendant des tribus sauvages, le vieux Louis était aussi un champion marcheur et gagna souvent les épreuves de marche aux fêtes sportives du 1er juillet sur un terrain voisinant l'ancien parc Dupuis. Seul un ancien de Hull au nom de Crispin pouvait se mesurer avantageusement avec lui dans ces épreuves.

On a aussi prétendu qu'une piste de courses de chevaux avait été organisée sur la "réserve" des sauvages. Rien ne nous autorise à le croire.

Cette "prétendue réserve de sauvages" qui n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir n'a été en somme qu'une petite bourgade d'au plus cinq familles qui, pendant 40 ans, ont vécu sur les bords de l'Outaouais qu'elles ont quittés en 1903 pour toujours.

Edgar Boutet
Le journal LE DROIT, le 3 mai 1958.

LES HIVERS D'ANTAN

Les hivers du "bon vieux temps" étaient-ils, comme on serait tenté quelquefois de le croire, plus rigoureux que ceux d'aujourd'hui? En l'absence de données météorologiques suffisantes il serait pour le moins téméraire de l'affirmer.

Toutefois à la lecture des vieux journaux de l'époque — notre seule source de renseignement — on est enclin à penser que les sautes d'humeur de la température furent, en ce temps-là, sinon plus fréquentes, très probablement plus capricieuses qu'aujourd'hui. De façon générale, il ne semble pas que l'on puisse dire que les hivers d'antan furent généralement plus rigoureux qu'ils ne le sont de notre temps.

Si aujourd'hui il nous arrive de maugréer parfois contre les froids sibériens ce n'est pas que la température ait changé. Le changement il faut le voir plutôt dans notre façon vestimentaire d'affronter l'hiver.

Nos bons vieux hivers d'autrefois avaient à la fois leur férocité, leur charme et leurs misères. Mais nos pères qui, depuis quelques générations, avaient appris à s'y accommoder ne s'en plaignaient moins que nous le faisons de nos jours et s'en amusaient même plus que nous savons le faire.

UNE GLOIRE DU CANADA

Max O'Rell, auteur de "John Bull et son île", a passé un hiver au Canada au cours du siècle dernier. Et il en a conservé le plus agréable souvenir. Aussi, à son retour en Angleterre, écrivait-il: «En Russie on dira "il fait trop froid pour sortir" mais, au Canada, on dira "il fait très froid, sortons.»

L'hiver dont sir Wilfrid Laurier a dit avec raison qu'il est "l'une des gloires du Canada" a toujours paru une saison très rigoureuse aux étrangers qui n'étaient pas préparés à l'affronter.

A. Achintre, immigrant français qui fut par la suite naturalisé Canadien, fut toutefois très vite conquis par notre hiver canadien.

Dans les "Nouvelles soirées canadiennes" de 1883 il écrivait: "Il n'existe dans l'ancien Canada français que deux saisons: l'hiver et l'été; le printemps et l'automne ne figurent que pour mémoire au calendrier... Rien ne peut donner l'idée de l'éclat et de la splendeur d'une belle journée d'hiver au Canada."

Cet enthousiasme, comme bien l'on pense, n'est pas partagé par tous les Français qui ont connu nos hivers canadiens. Un compatriote d'Achintre, Adolphe Puibusque de Paris, qui passa plusieurs années à visiter les États-Unis et le Canada, avait publié en 1861 son "Voyage inédit aux États-Unis et au Canada."

On y trouve le récit d'un voyage en carriole de Montréal à Québec qu'il fit au mois de janvier.

Aux yeux de notre visiteur parisien cette randonnée d'une quinzaine de jours sur nos routes enneigées était une audacieuse aventure pour laquelle on ne prenait jamais trop de précautions.

CONTRE LE FROID

Lisons plutôt l'inventaire des vêtements dont il se couvrit pour entreprendre ce voyage épique.

Casque de martre ouaté en dedans avec oreillères à queue nouant sous le menton.

Voile de gaze vert pour préserver les yeux de l'éclat de la lumière sur la neige.

Crémone ou pèlerine de martre couvrait les oreilles, la gorge et la poitrine.

Cache-nez de merinos faisant deux tours.

Une tunique de flanelle sur la poitrine.

Deux paires de bas de laine.

Des grenouillères épaisses.

Un caleçon de caribou.

Un pantalon de cuir.

Des dessus de jambe d'étoffe canadienne.

Des bottes de castor doublées et à seconde semelle de caoutchouc.

Un gilet droit en drap de cuir-laine descendant jusqu'aux jambes.

Un paletot ouaté avec parements, collet et revers de fourrure de castor; le collet se relevant et enveloppant la tête entière.

Enfin (déjà?) un pardessus de buffles doublé et croisant de haut en bas avec capuchon semblable; — gants de laine élastique et gantelets par-dessus en fourrure de vison.

BATACLAN DE 200 LIVRES

À la suite de cette impressionnante énumération, Puisbusque écrit: "Si tout ce bataclan ne pèse pas 200 livres peu s'en faut, à coup sûr. Pour ma femme qui m'accompagnait je ne supposerais que cent livres. Cela fait 300 livres et le poids de deux personnes réunies élevant ce chiffre presque au double nous permettait de maintenir la voiture dans un équilibre parfait".

Voit-on un "Canayen" d'aujourd'hui accoutré de cette façon même par un froid de 40 degrés sous zéro?

LA MODE CANADIENNE

Nos anciens savaient à moins de frais affronter les rigueurs des pires hivers.

Ils s'enfonçaient jusqu'aux oreilles de chauds bonnets de laine; la tuque du bon vieux temps ou encore un bon casque de loutre ou de phoque.

Ils se couvraient ensuite d'un bon "capot de chat" solidement retenu à la taille par de belles "ceintures fléchées".

Au fond de la carriole on avait soin, au moment du départ de placer dans un lit de paille des briques chaudes qui conservaient la chaleur des bottes et des bons bas de laine tricotée.

On se recouvrait enfin d'une bonne "peau de carriole" et fouette cocher: le temps est clair et sec.

Aujourd'hui, par les plus grands froids de l'hiver, il nous arrive assez souvent de voir des gens sortir tête nue et portant un pardessus assez léger et des "claques" basses sur des souliers d'été. En claquant des dents ces gens reprocheront ensuite à Jacques Cartier d'avoir découvert le Canada... trop près du pôle nord.

Si nous maugréons ainsi contre le froid ne serait-ce pas parce que nous avons trop tôt désappris à affronter les rigueurs de l'hiver comme les anciens ont su le faire.

Edgar Boutet

Le journal LE DROIT, le 14 février 1959.

SOUS LA NEIGE

On peut bien supposer que les anciens savaient mieux que nous s'accommoder des rigueurs des hivers qui, vers la fin du siècle dernier, étaient beaucoup plus rigoureux que ceux d'aujourd'hui que nous avons beaucoup de peine à supporter. Nos pères pourraient sûrement nous apprendre beaucoup de choses en ce domaine car les trois mois de froid persistant et de neige abondante que nous venons de traverser avec impatience n'étaient rien d'inusité au siècle dernier.

Après le tempêteux hiver de 1884 alors qu'un record encore inégalé chez nous de 16½ pieds de neige, a été atteint, les anciens devaient connaître, l'année suivante, un autre hiver de neige abondante. À Hull il en est tombé, cet hiver-là, 138 pouces (11½ pieds), à Québec, 164.8 pouces (13.7 pieds) et à Montréal, 177.6 pouces (14.8 pieds).

Mais quatre ans auparavant, c'est-à-dire durant l'hiver 1881-82 on avait enregistré à Québec une chute de neige de dix-sept pieds, ce qui semble bien être le record de tous les temps au pays.

Lorsqu'il y a plus de cinquante ans, il se formait presque à chaque hiver au pied des chutes Chaudières une immense banquise de glace et de neige qui rappelait en quelque sorte le fameux "pain de sucre" au pied des chutes Montmorency (près de Québec) il y a plus de soixante-quinze ans.

Immobilisée par la glace de la rivière cette banquise ne se déplaçait qu'au dégel du printemps. Le 27 avril 1887, les journaux du temps nous apprennent que "l'immense banquise s'est détachée de la chute pour aller s'échouer dans la baie du canal Rideau à Ottawa". Le contrôle du débit de la chute depuis plus d'un demi-siècle a empêché la formation de la banquise qui devait, certes, être un spectacle fort intéressant pour les anciens de Hull.

LE PLUS GRAND FROID

La cité et la région de Hull ont connu de 1890 à 1900 des hivers terribles, et des tempêtes de neige et de vents que l'on a très rarement connues depuis.

L'hiver de 1890 est très probablement celui qui s'est signalé par la vague du plus grand froid que l'on ait connu à Hull. Cette année-là un froid sibérien a persisté sans relâche pendant deux mois bien comptés: janvier et février.

Sur l'épaisse couche de neige il s'était formé une croûte si résistante qu'un attelage de deux gros chevaux pouvait y passer sans s'y enfoncer.

Aux dires des anciens du temps c'est la seule fois, de mémoire d'homme, que la rivière a gelé jusqu'au pied des chutes Chaudières. La couche de glace était si résistante qu'un homme a pu s'aventurer jusqu'à quarante pieds de la chute.

Au jour de l'an 1898, une autre violente tempête de neige s'abat sur la région. Elle persiste pendant trois jours. L'année suivante deux ouragans de vent et de neige balaient la région à la fin de janvier et au début de février.

L'HIVER DE 1905

Plusieurs anciens se souviennent encore aujourd'hui des violentes tempêtes de neige durant l'hiver 1905. Le neuf janvier, cette année-là, une tempête de neige comme l'on en a rarement vue dans la région s'abat sur Hull et la vallée de la Gatineau. Le douze suivant, une autre tempête de neige, "la plus abondante depuis six ans."

Les chemins de la région sont, en maints endroits, recouverts de plus de neuf pieds de neige, ce qui ne s'est jamais vu auparavant.

À Hull et à Ottawa la plupart des rues sont impassables. Le shérif Wright, qui demeurait alors à Eddyville, doit se rendre en raquettes à son bureau. La tempête dura trois jours. Dans les deux

villes les tramways furent complètement immobilisés. Les trains entre Montréal et Ottawa furent retardés de six heures et plus.

Deux ans auparavant, le deux février 1903, toute la neige était déjà complètement disparue dans la région.

Les cultivateurs de la Gatineau ont pu faire leurs semences en mars et en avril. Mais le premier mai au matin une forte gelée vint raser les grains levés qui avaient déjà trois et quatre pouces de hauteur.

Edgar Boutet

Le journal LE DROIT, le 14 mars 1959.

LES PONTS DE GLACE

Après deux et même trois mois de violentes tempêtes de vent et de neige, les anciens de Hull devaient sûrement accueillir avec soulagement l'arrivée toujours tant attendue du printemps.

Mais si pendant l'hiver la chute de neige avait été très abondante il fallait alors s'attendre au débordement des rivières Outaouais et Gatineau. Aussi on parle encore aujourd'hui de l'"année de l'eau haute" c'est-à-dire du printemps de 1870 alors que le Ruisseau de la Brasserie avait inondé toute la partie basse de la ville et causé des dégâts considérables. Le moulin Bisson, sur la rue Montcalm, fut même emporté par la crue des eaux.

PONT DU RUISSEAU

Cette "année de l'eau haute" de 1870 ne fut certainement pas un fait unique dans nos annales. Bien au contraire. Nous avons de très bonnes raisons de croire que pendant très longtemps le Ruisseau de la Brasserie, après chaque hiver de neige abondante, inondait invariablement une grande partie de notre ville.

Dès le printemps de 1822 le révérend Asa Meach, qui s'est établi avec sa famille l'année précédente sur les bords du lac qui porte aujourd'hui son nom, tente de traverser le pont du Ruisseau de la Brasserie avec une voiture tirée par un attelage de boeufs.

Le courant qui submerge le pont emporte la voiture dans laquelle se noient madame Meach et ses deux enfants. N'eût été de sa force herculéenne, le révérend Meach aurait lui-même perdu la vie.

UNE PROTESTATION

Au mois de mai 1868 ce pont, qui relie la rue Principale au chemin d'Aylmer, est emporté par la crue des eaux.

Un citoyen de Hull, qui signe "Sentinel" proteste dans le "Times" d'Ottawa contre ce qu'il prétend être la négligence de la compagnie du chemin d'Aylmer, propriétaire du pont. Et il ajoute que "depuis plus d'une vingtaine d'années" ce pont est submergé à tous

les printemps par le débordement du ruisseau. Plusieurs fois, écrit-il, on a dû placer à cet endroit des embarcations pour faciliter le passage des voitures.

Les barrages, construits dans la rivière Ottawa quelques années plus tard par la compagnie E. B. Eddy, ont mis fin à ces inondations désastreuses du Ruisseau de la Brasserie.

PONTS DE GLACE

Avant la construction du pont interprovincial Alexandra, les anciens de Hull, durant l'hiver, traversaient régulièrement à Ottawa sur la glace de la rivière. Faute d'un pont de fer dont il fut longtemps question on s'accommodait assez bien des "ponts de glace" entre Hull et le quai Sterling à Ottawa et entre la Pointe-Gatineau et New Edimburg.

Ces ponts de glace qui se formaient habituellement au début de décembre étaient encore passables vers la fin d'avril. À ce sujet nous lisons dans la "Vallée d'Outaouais" du vingt avril 1887 que "les dernières voitures ont passé hier sur le pont de glace entre la Pointe-Gatineau et New Edimburg. On s'attend à la débâcle prochainement."

À cette époque les anciens de Hull qui travaillaient à la fonderie Fleck et ailleurs à Ottawa traversent sur la glace de la rivière près de l'îlot au pied des Chaudières, en face de la rue Bank.

Ces ponts de glace entre nos deux villes qui servent également aux piétons et aux voitures lourdement chargées tiennent bon assez souvent jusqu'à la fin d'avril.

GLACE DE MAI

Il semblerait que les printemps, au siècle dernier et avant, aient été de façon générale beaucoup plus tardifs qu'ils ne le sont aujourd'hui.

Entre Québec et Lévis, avant l'organisation d'un service de traversiers, il se formait tous les hivers un pont de glace que l'on pouvait très souvent traverser sans danger jusqu'à la mi-mai.

À l'époque c'était une tradition de "planter le mai" chaque année sur le pont de glace le premier mai. Cette plantation, comme bien l'on pense, fut toujours une occasion d'une brillante manifestation populaire.

Le six mai 1836 on fait des sondages dans le pont de glace. Si incroyable que cela puisse paraître, on constate que la glace, en certains endroits a encore dix-sept pouces d'épaisseur. On aurait même trouvé ailleurs une couche de quarante pouces de glace.

Pour les Québécois de l'époque, la débâcle entre Québec et Lévis est une date que l'on ne manque jamais de noter. Certaines dates méritent d'être rappelées.

dates. C'est d'ailleurs ce que l'on peut déduire des quelques commentaires que nous avons pu trouver dans les vieux journaux de Hull et d'Ottawa.

Le pont de glace entre Québec et Lévis est parti le 9 mai en 1741 et en 1764; le 5 mai en 1785; le 4 mai en 1817; le 8 mai en 1836; le 5 mai en 1843; le 24 avril en 1854; le 4 mai, l'année suivante; et le 8 mai en 1874. En 1864, date mémorable, le pont ne se forme pas.

On peut raisonnablement supposer que nos "ponts de glace" entre Hull et Ottawa ont été emportés par la débâcle vers les mêmes dates. C'est d'ailleurs ce que l'on peut déduire des quelques commentaires que nous avons pu trouver dans les vieux journaux de Hull et d'Ottawa.

Edgar Boutet

Le journal LE DROIT, le 21 mars 1959.



Le monument Leamy qui se trouve présentement dans le cimetière Notre-Dame de Hull.



Droits réservés par la Société historique de l'ouest du Québec Inc. Dépôt légal, 2ième trimestre 1988. Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque du Canada.

Asticou, Cahier nos 1 et 2 (deuxième impression): \$1.00

Asticou, Cahiers nos 3-8: \$1.00 chacun.

Asticou, Cahier no 9: \$2.00.

Asticou, Cahier double nos 10-11:

"La presse québécoise et hulloise d'expression française" \$2.00.

Asticou, Cahier no 12

"Buckingham 1906" (deuxième impression): \$2.00.

Asticou, Cahier no 13: \$2.00

Asticou, Cahier no 14: \$2.00

Asticou, Cahier no 15: \$2.00

Asticou, Cahier no 16: \$2.00

Asticou, Cahier no 17: \$2.00

Asticou, Cahier no 18: \$2.00

Asticou, Cahier no 19: \$2.00

Asticou, Cahier no 20: \$2.00

Asticou, Cahier no 21: \$2.00

Asticou, Cahier no 22: \$2.00

Asticou, Cahier no 23: \$2.00

Asticou, Cahier no 24: \$2.00

Asticou, Cahier no 25: \$2.00

Asticou, Cahier no 26: \$2.00

Asticou, Cahier no 27: \$2.00

Asticou, Cahier no 28: \$2.00

Asticou, Cahier no 29: \$2.00

Asticou, Cahier no 30: \$2.00

Asticou, Cahier no 31: \$2.00

Asticou, Cahier no 32: \$2.00

Asticou, Cahier no 33: \$2.00

Asticou, Cahier no 34: \$2.00

Asticou, Cahier no 35: \$2.00

Asticou, Cahier no 36: \$2.00

Asticou, Cahier no 37: \$2.00

Edgar Boutet, *85 ans de théâtre à Hull*, Hull, S.H.O.Q., 1968, \$3.00.

N.B.: - Tous les prix indiqués ci-dessus sont sujets à changement sans autre préavis.

- Également disponible en série complète (1 à 37) pour \$40.00.

Jacques Gouin, *William Henry Scott ou le destin romanesque et tragique d'un rebelle de 1837*, Hull, S.H.O.Q., 1972. (nouv. éd. augm. d'un chapitre inédit, Hull, S.H.O.Q., 1980, 40 p. \$3.00)

Guillaume Dunn, *Les Forts de l'Outaouais*, Montréal, Éditions du Jour, 1975, 168 p.: \$4.95.

Lucien Brault, *Aylmer d'Hier / of Yesteryear*, Aylmer, 1981, 272 p. \$12.00.

Jacques Gouin, *Lettres de guerre d'un Québécois (1942-1945)*, Montréal, Éditions du Jour, 1975, 343 P.: \$9.95.

Joseph Jolicoeur, *Histoire anecdotique de Hull*, Hull, S.H.O.Q., 1977, 100 p.: \$3.50.

Joseph Jolicoeur: *Histoire anecdotique de Hull*, Tome II, Hull, S.H.O.Q., 1979, 117 p.: \$4.00.

Nota: Toutes ces publications sont en vente au siège social de la S.H.O.Q., C.P. 1007, Place du Portage, Hull, Québec J8X 3X5 et dans toutes les bonnes librairies.